

Clariane signe un premier contrat d'achat d'énergie verte avec IGNIS : une étape clé dans la réduction de son empreinte carbone en lien avec son engagement SBTi

Clariane vise à réduire de 46 % ses émissions de gaz à effet de serre provenant des énergies et des réfrigérants (scopes 1 et 2) d'ici 2031 par rapport à 2021. La signature de son premier contrat d'achat d'électricité renouvelable (PPA – Power Purchase Agreement) avec la société IGNIS, acteur européen reconnu pour ses solutions énergétiques durables, apporte une contribution significative à l'atteinte de cet objectif validé par l'initiative Science Based Targets (SBTi) en juin 2024.

Un levier concret pour la transition énergétique de Clariane

Clariane, première communauté européenne du soin, de la santé et de l'hospitalité au service des personnes fragiles, franchit une étape importante dans sa transition énergétique en signant son tout premier contrat d'électricité 100 % renouvelable avec IGNIS, une entreprise mondiale spécialisée dans les énergies renouvelables. Ce PPA, qui prendra effet en août 2026 pour une durée de 10 ans, porte sur la construction d'une centrale de production solaire en Italie. Elle couvrira à terme un volume annuel de 16,5 GWh d'électricité renouvelable, représentant la consommation d'environ 40 sites italiens du Groupe.

Une stratégie énergétique progressive

À travers ce projet, Clariane s'assure un approvisionnement en électricité verte, tout en soutenant localement la création de nouvelles installations renouvelables. Ce principe renforce la stratégie de résilience climatique du Groupe en complément d'efforts de décarbonation dans les établissements (management de l'énergie, photovoltaïque sur site, connexion aux réseaux de chaleur...).

« Ce partenariat avec IGNIS marque une étape clé dans la stratégie bas-carbone du Groupe. Il nous permet non seulement de garantir notre approvisionnement en énergie verte, mais aussi de soutenir concrètement le développement de nouvelles capacités renouvelables en Europe » souligne Jonathan Crespel, Directeur Performance Energie du groupe Clariane.

« Pouvoir accompagner des sociétés aussi importantes que Clariane dans leur processus de décarbonation constitue un succès pour IGNIS dans sa stratégie de développement de solutions énergétiques personnalisées et de gestion de l'énergie pour les consommateurs finaux. IGNIS a l'ambition de devenir l'un des principaux producteurs indépendants d'électricité en Europe tout en soutenant ses clients dans la transition énergétique. Ce partenariat avec Clariane, qui représente notre premier contrat d'achat d'électricité (PPA) en Italie, s'ajoute aux nombreux accords déjà signés en Espagne et trace une feuille de route claire pour notre stratégie à long terme dans le pays », déclare Santiago Bordiú, Président Directeur Général d'IGNIS Energía.

À propos d'IGNIS

IGNIS est une entreprise énergétique mondiale, intégrée verticalement dans le secteur des énergies renouvelables, qui propose des solutions énergétiques innovantes avec plus de 550 professionnels. Depuis sa création en 2015, IGNIS a favorisé le développement d'un portefeuille de plus de 30 GW de projets renouvelables en Europe, aux États-Unis, en Amérique latine et en Asie. Actuellement, IGNIS gère un portefeuille opérationnel de plus de 8 GW de technologies de production d'énergie et propose des solutions énergétiques personnalisées et innovantes à l'industrie, aux PME et aux consommateurs finaux. En 2021, Vortex Energy est devenu actionnaire d'IGNIS, et en juillet 2024, le fonds mondial KKR est devenu partenaire d'IGNIS P2X, une plateforme dédiée au développement de projets d'hydrogène vert, d'ammoniac et d'autres technologies propres en Espagne et à l'international.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 63 000 collaborateurs du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 personnes accompagnées et soignées dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias...), les établissements et services de santé spécialisés (Inicea, Ita, Grupo 5...) ainsi que les domiciles et habitats partagés (Petits-fils, Ages & Vie...).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Julie Mary

Responsable des relations presse

06 59 72 50 69

julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet

Responsable des relations presse

06 79 86 78 23

florian.bachelet@clariane.com

Mélie Boissonnet

Chargée des relations presse

07 63 34 61 60

melie.boissonnet@clariane.com